Mairie de Dommartin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté municipal n°088-2026
Déclaration sans suite – consultation du marché de prestation de service d'assurance 2027-2030

Monsieur le Maire de Dommartin,

Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération n°66-2026 en date du 1er septembre 2026 relative à la déclaration sans suite de la procédure du marché d'assurance 2027 - 2030
Vu les incohérences contenues dans le cahier des charges et rendant impossible le choix de la meilleure offre,

ARRETE

Article 1 : Déclare sans suite la procédure de marché de prestation de service d'assurance 2027-2030 dont la publicité est parue le 29 avril 2026 pour une date limite de remise des offres au 3 juin 2026 à 12h00.

Article 2 : Déclare une procédure sans suite au motif d'intérêt général pour bonne gestion des deniers publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée aux
- Prestataires ayant déposé une offre
- Préfet en charge du contrôle de légalité

Et affichée en mairie.

Fait à Dommartin,
le mardi 8 septembre 2026
Le Maire, Alain THIVILLIER

